



# Le Rufféen



## CONSEIL MUNICIPAL

réunions des 3 et 18 octobre 2023

## INFORMATIONS DIVERSES

## FOYER RURAL

## PÔLE SCOLAIRE

## VIE COMMUNALE

2-3-4

5

6

7

8

### Editorial

L'automne s'est indéniablement installé, en témoignent les couleurs dont s'est parée notre belle campagne et le retour de la pluie, tant attendue. Les températures se rafraîchissent, ce qui semble augurer d'un retour à un cycle végétatif normal.

La belle saison s'est anormalement prolongée, signe incontesté du changement climatique, auquel nous devons nous adapter.

En parallèle, l'actualité nationale et internationale, douloureuse, entre guerres et terrorisme, nous laisse entrevoir des lendemains incertains.

L'hommage national qui a été rendu à Dominique Bernard lors d'une minute de silence, lundi 16 octobre, témoigne une nouvelle fois d'un contexte de tensions majeures.

Néanmoins, et fort heureusement, des notes positives émaillent la vie rufféenne.

Nos jeunes étaient à l'honneur dans le cadre du Concours Christian Myon : le Conseil Municipal des Jeunes s'est vu remettre le 2e prix, ce qui atteste encore une fois de leur implication et de leur pertinence en matière de sensibilisation à la sécurité routière. Cette récompense profite directement à la commune, le montant étant investi dans un projet en lien direct avec la sécurité routière.

Soulignons également la belle réussite de « Léger comme une soupe », le 30 septembre. Cette manifestation a permis aux habitants de renouer avec la traditionnelle fête patronale de la Saint-Léger. Remercions le Foyer Rural d'avoir su donner un nouveau souffle à cet évènement !

Les animatrices de la Maison France Services, quant à elles, toujours en quête d'améliorer l'aide et le conseil, viennent de mettre en place un nouveau partenariat, dont vous trouverez les détails dans cette édition du Rufféen.

Au cours des prochaines semaines, les évènements vont se succéder dans notre commune.

A noter les premières représentations de la troupe de théâtre des Agités du Bocal, à qui l'on souhaite un franc succès, à la hauteur de leur performance.

La micro-crèche ouvrira ses portes au public le samedi 4 novembre.

La commémoration de l'armistice le 11 novembre, le repas des aînés le 10 décembre, le Noël dans les hameaux le 20 décembre, qui aura lieu, cette année, à la maison Familiale de Grandchamp, autant de dates à inscrire dans vos agendas et de moments conviviaux en perspective.

N'oublions pas le passage à l'heure d'hiver, dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre, qui permettra de gagner une heure de sommeil, le soleil se couchera une heure plus tôt.

Profitons de ces longues soirées à venir pour mitonner de bons petits plats et n'hésitez pas à transmettre à la rédaction vos meilleures recettes de Noël. Une sélection sera publiée dans le prochain Rufféen.

*Nolwenn BEROUJON, Aurore CRETIN, Magali GODARD*

### A noter :

**Un conseil municipal extraordinaire s'est tenu mercredi 18 octobre, dont vous trouverez le compte-rendu dans ce Rufféen, afin de saisir le nouveau sous-préfet suite à l'empêchement du maire.**

### Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

La cérémonie commémorative de l'armistice, marquant la fin de la Première Guerre Mondiale, se tiendra le **samedi 11 novembre au monument aux morts de la commune à partir de 11h00.**

Elle débutera par la lecture des discours officiels par le Conseil Municipal des Jeunes, sera suivie de l'hommage aux morts et du dépôt de gerbes, puis d'une minute de silence. Le chant de la Marseillaise clôturera la cérémonie.

A l'issue, la municipalité offrira un vin d'honneur aux habitants à la salle du Foyer.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil municipal du 3 octobre 2023

Absents : M. Gérard GREFFE, M. Sébastien FOL.

Secrétaire de séance : M. Lionel BECLIER

### ORDRE DU JOUR :

#### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Adopté à l'unanimité.

#### 2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Néant

#### 3. FINANCES : COMPTE-RENDU DE COMMISSION

M. Philippe WEMMERT fait le compte-rendu des réunions qui ont eu lieu lundi, tant avec la commission « finances » en soirée qu'avec le trésorier et le 1er adjoint le matin. Après avoir échangé avec M. FOURNIER sur des considérations purement techniques avec la secrétaire (problème de chèquiers de la régie, de carte carburant, d'encaissement de liquidités, d'inventaire du matériel de la commune) un bilan financier a été fait. La clôture du budget annexe « lotissement » devrait intervenir d'ici la fin de l'année laissant entrevoir un excédent d'environ 110 000,00 €, auquel s'ajoutent les fonds non utilisés de la vente à Bourgogne Recyclage. Le trésorier a conseillé les adjoints sur l'utilisation possible de ces excédents (achat d'un bien pouvant rapporter des rentrées d'argent en fonctionnement). Une réflexion plus approfondie est à engager.

La commission a, quant à elle, étudié l'état de consommation des crédits budgétaires au 1er octobre 2023 et les dépenses supplémentaires envisagées en voirie (chemins piétonniers) ainsi que la confection de rideaux pour la salle d'attente.

Si des virements de crédits entre chapitres (sauf celui du personnel) sont désormais possibles par le maire ou son représentant par délégation, il y a aujourd'hui nécessité de prendre une délibération modificative au budget adopté par le conseil municipal pour faire face à une dépense supplémentaire concernant une refacturation d'une partie du dégrèvement total de la taxe d'habitation 2020 (4 354 €), ainsi que l'encaissement d'un chèque de caution du foyer rural (500 €). Le conseil municipal valide également le devis CRETIN pour la réfection des chemins piétonniers pour un montant de 10 164,00€ TTC pouvant passer en investissement, le revêtement étant changé (Bicouche au lieu de tout venant), une somme suffisante étant d'ores et déjà prévue sur ce chapitre budgétaire.

#### 4. COMPTE-RENDU DE RÉUNION - TRANSFERT DE COMPÉTENCE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Suite à la demande du conseil municipal, lors de la précédente séance, de prendre un électricien pour la modification de l'éclairage de la mairie, le SICECO a répondu que bien que faisable, l'extraction de l'éclairage de la mairie de l'éclairage public nécessiterait des démarches administratives lourdes.

Néanmoins, après rencontre avec le technicien de ce syndicat, il s'avère qu'un simple éclairage sans scénographie ne coûterait qu'entre 4 000 et 5000€, auquel s'ajoute la dépose des spots actuels. Une projection lumineuse sur les encadrements de fenêtres porterait le devis entre 14 et 18 000,00€ mais des essais doivent être réalisés au préalable. Aussi, le conseil municipal statuera après la réalisation de ces essais.

Quant à la rénovation de l'éclairage public initié depuis 2020, pour laquelle une somme totale de 17 000,00€ a été prévue au budget, 2 devis sont présentés, pour un reste à charge pour la commune de :

- 8 305,78 € pour la dernière tranche de rénovation en LED (Grandchamp et nord de Varennes) ;
- 1 776,90€ pour le remplacement de 16 ampoules à Travoisy et Grandchamp.

Suite à la décision du conseil municipal lors de la séance précédente de demander des renseignements supplémentaires sur le Conseil en Energie Partagé, Mme ANCERY, économiste de flux au SICECO a rencontré certains conseillers municipaux le lundi 2 octobre pour une présentation du dispositif. Il s'agit de conseiller et d'accompagner les collectivités dans la gestion énergétique des bâtiments, nouvelle compétence optionnelle du SICECO, payante depuis le 01/01/2022, représentant 50€/bâtiment/an pour les communes rurales après signature d'une convention. Les missions de base sont le suivi des consommations et des dépenses énergétiques de la collectivité, la réalisation d'audits énergétiques et la mise en place, ensuite, d'un plan des travaux avec un accompagnement technique et financier.

#### 5. LOCATION DES SALLES DU FOYER

Le trésorier nous demande de revoir nos conditions financières de location des salles. En effet, nous demandons l'établissement d'un chèque de caution que nous n'encaissons pas au moment de la réservation du foyer rural ; or ce chèque reste trop longtemps non encaissé, la salle étant souvent réservée quelques mois, voire un an à l'avance. Aussi, pour coller à la réglementation, il nous faut demander des arrhes qui seront encaissées. Elles ne seront restituées qu'en cas d'annulation pour cas de force majeure (décès, hospitalisation, accident, maladie tel que Covid du loueur ou de sa famille proche, ou autre empêchement naturel indépendant de sa volonté).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de demander le versement de **30%** du montant de la location (hors chauffage) suivant les tarifs fixés par délibération du 5 octobre 2021 lors de la réservation de l'une ou des deux salles du foyer rural ;
- dit que ce versement par chèque à l'ordre du trésor public sera encaissé (et restitué en cas de force majeure uniquement)
- dit que le solde sera versé au moment de la signature de la convention d'occupation dans les 3 semaines précédant la location.

#### 6. COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS

Le premier adjoint rend compte des visites tenues tant à la micro-crèche qu'à la MFR de Grandchamp pour vérifier la sécurité incendie des locaux, dont la responsabilité incombe au maire.

# CONSEIL MUNICIPAL

Il en a profité pour faire le tour des structures notamment pour la micro-crèche dont le fonctionnement débute et les portes-ouvertes sont prévues le 4 novembre.

La visite à la Maison Familiale de Grandchamp a permis également de prendre connaissance de la synthèse suivante à la rentrée : 133 apprenants répartis entre les classes de 4ème, 3ème, Bac Pro commerce, Bac Pro Viticulture, BTS commerce, 12 ouvriers viticoles réfugiés en préparation opérationnelle collective à l'emploi.

Le premier adjoint informe ensuite de ses visites hebdomadaires à la Maison France Services. L'organisation du "café des infos" est toujours en cours et sera effectif au 01/01/2024. À défaut d'avoir accordé du temps à la mise en place de la journée portes ouvertes, les 2 animatrices souhaiteraient distribuer flyers et goodies (marchés, boutiques, organismes) ; une somme de 500.00 € est accordée sur le budget pour ces achats. Leur venue en conseil municipal est prévue en début d'année pour faire un bilan d'activité 2023. Enfin, elles ont été démarchées par un conciliateur de justice, M. VUILLEMENOT, que M. VACHON a rencontré. Après explications, le conseil municipal accepte sa permanence une demi-journée par mois.

Le premier adjoint fait ensuite le bilan de la réunion qui a eu lieu vendredi 29 septembre avec toutes les associations rufféennes (seules 3 associations manquaient à l'appel). Cette réunion a permis de se faire connaître entre elles, de prévoir leur planning de l'année et leurs besoins. Elle a permis également de prévoir la tenue de la buvette de la soirée du 13 juillet.

## 7. INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

- Suite à l'intervention du trésorier, le premier adjoint a rendez-vous mercredi 10 octobre avec le **sous-préfet** au sujet de l'absence prolongée du maire et des conséquences sur la gestion communale.

### - Travaux de voirie :

Eurovia et Duc-et-Préneuf ont réalisé vendredi 29 septembre les reprises négociées fin juillet au **lotissement "le Clos de la Lauve"**. Pour éviter tout souci, des réserves seront émises, lors de la réception du chantier prévue le 13 octobre 2023, sur la tenue dans le temps de l'enrobé appliqué sur le sablé.

Les travaux des **impasses des Roses Trémières et des Noyers** sont programmés par Rougeot semaines 46 et 47 malgré l'insistance de la commune pour une réalisation plus tôt.

Le cabinet BERTHET LIOGIER CAULFUTY va être relancé au sujet de l'étude de travaux de la **rue des Oiseaux**.

Un rendez-vous préalable au commencement des travaux doit avoir lieu avec l'entreprise CRETIN pour les travaux du **Bas de Varennes** ; de même, il sera nécessaire de voir, avec le CD21, la limite d'emprise publique avant la réhabilitation des **chemins piétonniers** à Varennes et budgétés ci-dessus.

- Suite à l'intervention d'une entreprise pour éradiquer un nid de guêpes au local qui jouxte la maison des activités, occupé de fait par **Orange**, une réflexion est engagée sur les possibilités qu'offre cet espace.

- Mme Nolwenn BEROUJON informe que le CMJ a remporté un prix de 2 000 € au **concours Christian MYON**, dont la remise aura lieu le vendredi 13 octobre. Le 3ème adjoint suggère que le CMJ pourrait être associé en accompagnement des conseillers municipaux, à la réalisation de la boîte à livres, ou bien encore d'un chevalet support d'information pour la Maison France Services.

- Nécessité de passer une nouvelle convention de **déneigement** avec l'entreprise Sébastien MAREY de Vignoles.

- Lecture d'un courrier émanant de l'association **"Sauvons nos paysages ruraux à Beaune, Challanges, Vignoles et Alentours"**, s'opposant au projet de création de la ZAC des Templiers à Vignoles et sollicitant la communauté d'agglomération pour l'inscription de ce point à l'ordre du jour du conseil communautaire.

- Approbation du **SCOT** des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin, par le comité syndical le 28 juin 2023 et exécutoire depuis le 11 septembre 2023.

- Avis favorable sur une demande d'autorisation environnementale pour la modification d'une installation de fabrication de produits alimentaires sur la commune de Beaune par la société **Beaune Brioché** (La Boulangère).

- M. Philippe WEMMERT suggère que figurent dans le **Rufféen** l'adresse mail et la date limite d'envoi des articles.

- Mme Aurore CRETIN relaie la demande d'une habitante qui souhaite créer une page « **Facebook** » pour Ruffey, indépendante de la mairie mais soumise à modération. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 22h35.

## NOUS CONTACTER :

Vous avez un article à proposer au Rufféen ?

Adressez-le, avec photos ou illustrations de qualité, en haute définition, à l'adresse mail suivante :

**[schwartz.patrick@orange.fr](mailto:schwartz.patrick@orange.fr)**

**avant le 18 de chaque mois.**

## Calendriers des pompiers

Les pompiers du CPI de Ruffey-lès-Beaune passeront, comme chaque année, proposer leur calendrier.

Ils seront **samedi 2 décembre** au matin à Varennes, l'après-midi à Travoisy et Grandchamp.

**Dimanche 3**, ce sera le tour de Ruffey-bourg, et des oubliés ou absents de la veille.

**Réservez leur un excellent accueil !**

# CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil municipal du 18 octobre 2023

Absents : M. Gérard GREFFE, Mme Nolwenn BEROUJON.

Secrétaire de séance : M. David PARRAIN

### ORDRE DU JOUR :

#### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Adopté à l'unanimité.

#### 2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain de la commune concernant la vente par SAT IMMOB de bâtiments sis à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit « le Suchat », sur un terrain cadastré section ZL 137 (pour partie et les droits indivis sur un passage en indivision) au profit de M. Fabrice BEELI.

#### 3. SAISINE DU SOUS-PREFET SUITE A EMPÊCHEMENT DU MAIRE

M. le Maire, Gérard GREFFE, est absent pour raisons de santé depuis le 31 octobre 2022. Il n'a plus participé au conseil municipal depuis cette date et n'a plus eu, depuis le 21 novembre 2022, de contact officiel avec la mairie dans le cadre de ses fonctions, ni téléphonique, ni par mail.

Conformément à l'article 2122-7 du CGCT, le premier adjoint a géré les affaires courantes, tous les courriers, actes, délibérations sont signés du premier adjoint avec la mention « par empêchement du maire ». Néanmoins, ce même article stipule que « ne pourront être expédiées que les affaires courantes nécessaires au fonctionnement de l'administration publique ».

Aussi, le conseil municipal, en l'absence d'information sur la durée d'absence de M. le Maire, à l'unanimité,

Saisit le sous-préfet afin de connaître les limites d'actions actuelles du premier adjoint (gestion du personnel, du cimetière avec la prise d'arrêt d'exhumation, direction de la publication du journal communal, achat d'un bien immobilier, gestion des délégations) ; le budget 2023 a été établi sans le maire, comment procéder pour le vote du compte-administratif, et le budget 2024 et suivants, etc...

#### 4. GROUPEMENT DE COMMANDES SICECO

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion au nouveau groupement de commande d'achat d'énergies (dont la commune est déjà membre) proposée par les syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté (dont le SICECO pour la Côte d'Or).

#### 5. FIXATION DU PRIX DU REPAS DES ANCIENS (EXTÉRIEURS)

Le 1er adjoint fait lecture du menu proposé par le traiteur "Plaisirs de la table" pour le repas des anciens du 12 décembre prochain.

Le conseil municipal décide de fixer le prix du repas à 34€ pour les personnes qui se joignent au repas sans invitation par la commune et

d'accorder la gratuité pour les employés municipaux.

Le conseil municipal valide également l'animation « Noël des hameaux » à la MFR de Grandchamp le 20 décembre, et la date des vœux de la municipalité le vendredi 26 janvier 2024.

#### 6. INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

- Le 2ème adjoint donne des explications sur la réunion de chantier du 13 octobre 2023 au **lotissement « le Clos de la Lauve »**, sur les reprises partiellement effectuées (sablés fissurés...) sur le lot 1 et les regarnis de plantations sur le lot 2. La réception définitive sans réserve est envisagée fin mars 2024, la commune souhaitant le traitement des réserves restantes et observer la tenue du nouveau bicoche.

Ce report empêche la clôture financière du budget annexe « lotissement » et va obliger à la prolongation de la convention conclue avec la communauté d'agglomération venant à expiration le 31 décembre 2023 en vue de la perception du solde de la subvention.

- Suite aux demandes du précédent conseil, le 2ème adjoint fait le compte-rendu de la visite sur le terrain qu'il a eu avec les **services du conseil départemental**, tant au sujet de la largeur (1,40 m) des **chemins piétonniers à Varennes** à rénover, nécessitant la taille des arbustes, que sur les **arbres menaçant de tomber sur la voie publique à Grandchamp**. À ce sujet, lecture d'un courrier émanant de M. et Mme MONNOT-DEVEVEY de Grandchamp est faite, sur l'**aspect sécuritaire rue de la Provenchère**, ainsi que sur les difficultés de réception téléphonique. M. le 1er adjoint leur répondra sur ces points.

Enfin, la communauté d'agglomération précise, suite à la demande de M. et Mme BEUGRAS, que le réseau d'eaux usées est impacté par les eaux parasites d'infiltration mais aussi par de mauvais raccordements des chéneaux.

- Le premier adjoint donne ensuite les informations suivantes :

- Rencontre avec **M. POULLOT, président du SDIS** sur l'avenir de notre CPI. Une réunion sur le nouveau schéma régional des pompiers a lieu le mercredi 25 octobre prochain.

- Résultat négatif du piège pondeur installé sur la commune pour la surveillance du **moustique-tigre** alors même que de nombreux moustiques ont été signalés. Une réunion publique sur le sujet est prévue le jeudi 26 octobre à 19 heures au Palais des Congrès.

- Sur le **vandalisme qui a eu lieu au cimetière** la semaine dernière par le vol de pattes en métal, destinées au soutien de 3 pierres tombales. Il semblerait, selon la gendarmerie, que des faits similaires se soient produits à Pommard et Volnay.

- Sur la confirmation de la permanence du **conciliateur de justice** le 2ème jeudi de chaque mois à la Maison France Services, la première ayant lieu le jeudi 9 novembre.

- Sur la mise en place du **"Café des Infos"** de la Maison France Services, causerie autour des démarches administratives numériques à partir de février 2024.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 7 novembre. Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 20h45.

## INFORMATIONS DIVERSES

---

### L'entreprise rufféenne Bourgogne Recyclage termine ses travaux

Forte de plus de 70 ans d'expérience dans le domaine de la collecte, du tri, du recyclage, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et industriels, l'entreprise Bourgogne Recyclage appartenant au groupe indépendant **E3R** (Famille SECULA) développe ses activités du site de Travoisy.

D'envergure interrégionale, la société collecte, trie, recycle, valorise et traite 650 000 tonnes de déchets par an à travers 10 départements notamment grâce à ses 320 collaborateurs (dont un tiers travaillent sur le site de Travoisy).

**Le centre de sur-tri des emballages en plastique** a ouvert au printemps 2023 à Travoisy en lieu et place de l'ancien centre de tri des emballages ménagers. Aujourd'hui, tous les Français sont concernés par la simplification du geste de tri, leur permettant de trier l'ensemble de leurs emballages en plastique. Afin de réaliser la séparation de tous ces emballages plastiques, le tri se fait désormais en 2 étapes. La première étape est assurée par les centres de tri des Collectivités Locales (Bourgogne Recyclage ouvrira un nouveau centre à Torcy en Saône-et-Loire pour les Collectivités du SMET et du SYTRAIVAL) qui produisent un flux regroupant différents plastiques rigides appelé **"flux développement"**. Le flux développement est ensuite envoyé dans des centres de sur-tri permettant de séparer les différentes familles de plastiques pour les orienter vers leurs filières de recyclage respectives (notamment chez Plastipak à Sainte-Marie-la-Blanche).

C'est cette activité qui a été lancée à Ruffey-lès-Beaune, pour un centre d'une capacité de sur-tri de 30 000 tonnes/an. Ce centre intègre les dernières technologies de tri optique et de robotique, avec 15 machines, afin d'obtenir une séparation poussée de l'ensemble des plastiques entrants tout en minimisant les pertes. L'ergonomie et les conditions de travail des opérateurs ont été particulièrement étudiées et intégrées à la conception du centre qui a également fait l'objet d'une recherche de consommation d'énergie responsable.

Par ailleurs, les travaux d'extension des bureaux administratifs et des locaux sociaux sont terminés et le nouvel atelier pour l'entretien de ses camions et de ses engins sera opérationnel à partir de mi-novembre.

La création de l'espace pédagogique autour du centre de sur-tri d'emballages plastiques sera lui aussi terminée en novembre et les visites guidées démarreront à partir de début d'année prochaine.

**Bourgogne Recyclage envisage d'organiser une journée portes ouvertes l'année prochaine et remercie les Rufféens pour leur patience quant aux désagréments qui ont pu être occasionnés lors des travaux.**

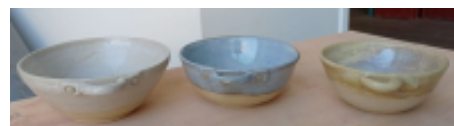


## FOYER RURAL

### Léger comme une soupe... bien réussie !

La fête "Léger comme une Soupe" s'est déroulée samedi 30 septembre. Pour une première fois, ce fut un vif succès puisque nous avons accueilli environ 350 visiteurs.

Autour de 4 vieilles cuisinières à bois gentiment prêtées par des Rufféens que nous remercions de tout coeur, les différentes sections du foyer, ainsi que l'équipe municipale, ont proposé à la dégustation des soupes variées, concoctées avec amour. Christine, potière à la "Poterie des Grands Crus", avait, avec son équipe, fabriqué de ravissantes coupelles très appréciées de nos visiteurs. Un marché artisanal a permis à chacun de découvrir de jolis objets.



La chorale "Choeur de Lauve" nous a fait la surprise de quelques chants sur le thème de la soupe, petite animation très bienvenue.

La soirée s'est prolongée dans la douceur de l'été indien, autour de planches de charcuterie et fromages ainsi que de quelques doux breuvages.

*Le conseil d'administration du Foyer Rural*

### Assemblée Générale du Foyer Rural

L'assemblée générale du foyer rural s'est tenue le 14 octobre.

Le Président a d'abord pris la parole et a évoqué les 13 activités permanentes du foyer, en remerciant chaleureusement les bénévoles et responsables : bibliothèque, badminton, pétanque, après-midis pour tous, tennis de table, arts créatifs, photo, marche, vélo, art floral, jeux de plateau, chorale et massages.

Il a également évoqué les nombreuses manifestations qui ont animé la vie du village lors de la saison passée. La soirée s'est agréablement terminée autour du verre de l'amitié.



### Petit rappel :

*Dépêchez vous,*

*les places partent comme des petits pains !!*

**Les Agités du Bocal**  
PRÉSENTENT

**CONSEIL DE FAMILLE**

Auteurs : Amanda STHERS et Morgan Spillmacker

Mise en scène : Jean-Luc Minet et Jean-Pierre Bouchot

Cast :  
Bernard Rollant (Père)  
Maxime Gallet (Ben)  
Laura Bourgogne (Fanny)  
Isabelle Loy (La mère)

**Foyer rural de Ruffey les Beaune à 20h30**  
03 / 04 / 10 / 11 / 17 / 18 / 24 / 25 NOVEMBRE 2023  
01 / 02 DÉCEMBRE 2023

Tarif des entrées : 10 € - Réservations au : 0380 26 5336 après 18h ou par mail : lesagitésdubocal@ruffey.fr

# PÔLE SCOLAIRE

## Solidarité avec le Sénégal

En juin dernier, l'école avait tenu un stand au vide-grenier de Ruffey-lès-Beaune. Des objets (offerts par les élèves et leurs familles) avaient été mis en vente au profit d'une école du Sénégal. La somme de 210,90 € a été récoltée et versée à l'école de Gouye Touré. L'équipe pédagogique a pu acquérir quelques fournitures scolaires (livres, manuels) mais aussi de la peinture pour les tableaux.

Elèves et enseignants de l'école de Gouye Toré adressent leurs chaleureux remerciements.

## Tournoi de rugby

Les élèves de CE2-CM1 et de CM2 de Vignoles ont participé à la coupe du monde de rugby des enfants au stade des Mariages à Beaune, le 17 octobre. Plus de 200 élèves se sont affrontés. Chaque école représentait un pays : l'école de Vignoles arborait fièrement les couleurs de l'équipe des Iles Fidji.

Des séances d'entraînement ont eu lieu à l'école. Certaines ont été encadrées par Karim et son équipe du CS Beaune. Un grand merci à eux pour leur professionnalisme.

A l'école, les élèves ont profité de la présence d'un parent d'élève fidjien et joueur de rugby pour l'interviewer et découvrir ce pays (géographie, traditions, gastronomie...). Une affiche a été élaborée et exposée le jour du tournoi. A la fin de l'interview, M. Waqa a accepté de répéter le "Cibi" fidjien avec les enfants.

Un grand merci à M. Waqa pour son temps et ses réponses.



## Exercice de sécurité bus

Comme chaque année, un exercice d'évacuation du bus a été proposé aux élèves des classes élémentaires.

Après une partie théorique en classe, les élèves ont réalisé un exercice pratique.



## L'automne à l'EHPAD avec la classe de CE1-CE2

On a écrit un texte pour répondre à la question : qu'est-ce qu'une personne âgée ?

On l'a recopié sur une feuille d'arbre. On a colorié la feuille avec des craies grasses.

Ensuite nous sommes allés à l'EHPAD jeudi 19 octobre pour poser ces feuilles sur un arbre mural. Les résidents, eux, ont cherché ce qu'est un enfant. Ils ont écrit sur des feuilles comme nous.

On a fait connaissance, on s'est lu nos réponses, on a discuté.

Après, on a fait le goûter (gâteaux, sirop, jus de pommes).

C'était touchant. On était joyeux au fond de nous, mais aussi un peu triste de les voir pas toujours en bonne santé. On espère qu'en passant devant l'arbre et en le regardant, ça leur redonnera de la joie.

Les élèves de CE1-CE2

## VIE COMMUNALE

### Remise du prix "Christian Myon"

Cette année, le conseil municipal des jeunes (CMJ) a de nouveau participé au concours Christian Myon, organisé par le Conseil Départemental de Côte d'Or en l'honneur de ce conseiller départemental qui a eu un accident mortel de la route il y a quelques années.

Cette fois-ci, le projet présenté est basé sur le déplacement en vélo, sur la gestion d'une situation dangereuse, et sur les gestes de premiers secours à destination des adultes.

Ce projet, qui sera prochainement mis en œuvre, a remporté le 2ème prix ex-aequo de cette édition 2023, soit une somme de 2 000 euros, qui sera réinvestie dans la sécurité routière de notre village.

La remise des prix a eu lieu le vendredi 13 octobre au collège Champollion et les membres du CMJ présents étaient fiers de recevoir ce prix, le cinquième de cette jeune municipalité. Merci à Nolwenn Bérroujon, qui n'a pu venir, pour le travail effectué avec le CMJ.

Cyril VACHON



### MAISON FRANCE SERVICES UN NOUVEAU PARTENARIAT :

A partir du **9 novembre 2023**, un conciliateur de justice tiendra des permanences gratuites à l'Espace France Services de Ruffey-les-Beaune.

Si vous rencontrez des difficultés (problème de voisinage, différends entre personnes, baux d'habitation, copropriété, litiges de consommation, droit rural, litiges commerciaux, affaires prud'homales, etc...) n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Ce mode de règlement des conflits à l'amiable est un service gratuit et confidentiel.

  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



**France  
services**

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

**PERMANENCE GRATUITE**

**Espace France Services**

3 rue du Chemin Neuf – 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE

**2<sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois**

A compter du 09/11/2023  
Entre 9 h 00 et 12 h 00

**Sur Rendez-vous**  
Tel : 03.80.24.26.63

#### Mairie de Ruffey-lès-Beaune

2, rue du Pont - 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE

Tél. 03 80 26 61 96

@ : [mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr](mailto:mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr)

Site : <http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

**1er adjoint** : 06 38 10 30 41

**2ème adjoint** : 07 80 38 54 15

**3ème adjoint** : 06 22 31 14 33

#### Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15h-19h

Mardi, mercredi, jeudi 15h-17h

Vendredi 11h-12h

#### Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-13h

Mercredi 9h-13h/14h-18h

#### Maison France Services

*(de préférence sur rendez-vous)*

Lundi : 14h-19h      Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h      Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 80 24 26 63

[ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr](mailto:ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr)

Directeur de publication : Gérard GREFFE Rédaction : N. BEROUJON, M. GODARD, A. CRETIN, D. PARRAIN, C. VACHON, P. SCHWIRTZ

Edition et impression : Mairie de Ruffey-Lès-Beaune.